

Pass Culture

Préfecture des Hauts-de-Seine

Réunion d'information à destination des collectivités



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

19 novembre 2021



Anne Clerc

Préfète déléguée à l'égalité des chances
Préfecture des Hauts-de-Seine

Sophie Guiroy

Secrétaire générale Adjointe
Préfecture des Hauts-de-Seine

Jean-François Danis

Conseiller d'action culturelle et territoriale
DRAC Île-de-France

Juliette Marchandise-Franquet

Responsable du développement territorial en Île-de-France
Pass Culture

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

Une politique culturelle publique

Le pass Culture porte l'empreinte d'un **Grand Projet d'Etat**, avec une ambition forte et des moyens importants **en direction de la jeunesse d'une part, du secteur culturel d'autre part.**

La SAS pass Culture porte et développe le projet sous la tutelle directe du **Ministère de la Culture** et de la **Caisse des Dépôts et Consignation.**



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Objectifs

- Renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes
- Mettre à disposition des acteurs culturels une plateforme de mise en valeur de leurs propositions et de lien avec ce public

Déploiement du pass Culture

À partir de 18 ans

Février 2019 :

Expérimentation dans 14 départements.

150 000 jeunes en ont bénéficié.

Ardennes (08), Bas-Rhin (67), Côtes-d'Armor (22), Doubs (25), Finistère (29), Guyane (973), Hérault (34), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Vaucluse (84)

le 21 mai 2021 dernier

le pass Culture a été généralisé à l'ensemble du territoire*

779 776 jeunes ont désormais activé leur pass

835 000 atteignent l'âge 18 ans chaque année

Pour les moins de 18 ans

septembre 2021 :

Phase de test dans 18 EPLE des Académies de Versailles et de Bretagne

1050 élèves à partir de la 4ème

Janvier 2022

Généralisation du dispositif à l'échelle nationale

à partir de la 4ème et de l'âge de 15 ans

Plus de 4 millions de jeunes concernés

*France métropolitaine et départements suivants : Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion

Plateforme jeune

Dispositif

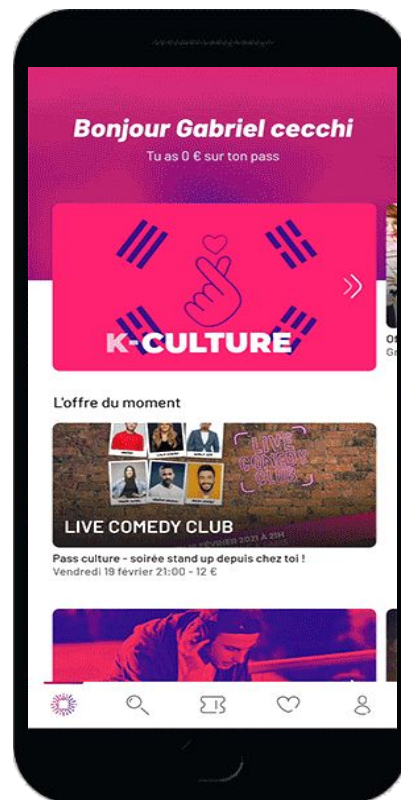
Une application mobile disponible sur smartphone, tablette et ordinateur

Géolocalisée pour voir en un coup d'oeil les programmes culturelles autour de soi

20 à 300€ de crédit virtuel pour la culture

Des offres pensées et sélectionnées pour les jeunes, réservables en un clic pour toutes les expériences culturelles gratuites et payantes

Et un agenda culturel ouvert à tous



Qui est éligible au pass Culture ?

Les acteurs culturels :

toute personne morale ayant son siège social en France (**SIREN**) proposant au moins une activité éligible peut s'inscrire via **l'espace pro**

→ Collectivités, établissements publics, associations, entreprises ...

→ Pour le volet Collectif scolaire, seules les structures partenaires des académies sont éligibles au premier trimestre 2021

Les jeunes :

résidant en France depuis au moins 1 an
Ils créent un compte :

→ **à 18 ans**, à partir de l'application. Le crédit est valable 2 ans à compter de la date d'activation

→ **à 15, 16 et 17 ans**, à partir d'éduconnect ou de démarches Simplifiées

Les établissements scolaires

Professeurs et chefs d'établissements

→ des collèges et Lycées du territoire national
→ réservent des propositions culturelles via la plateforme ADAGE

Le périmètre des offres proposées

places et abonnements



de spectacle vivant,
de cinéma,
de concert,
de médiathèque,
de festivals...

rencontres



avec les artistes,
conférences,
dédicaces,
répétitions de
spectacles,
découvertes des
métiers...

cours et ateliers



de danse,
de théâtre,
de musique,
de chant,
de dessin...

visites



de musées, de
lieux historiques,
de centres d'art...

biens matériels



livres, BD, DVD,
disques, vinyles,
oeuvres d'art,
instruments de
musique...

biens numériques

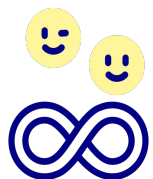


jeux vidéo et musique
en ligne, SVOD et
ebooks, abonnements
à la presse en ligne

1 - Éléments clés du dispositif

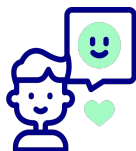
Égalité d'accès à un nouveau droit

Actions jeunesse : objectifs et actions



Des publics diversifiés

Augmenter la part de jeunes
chômeurs et inactifs sur le
pass Culture (3,5% vs 18%
total jeunes) et la part de
jeunes en QPV



**Des offres pour
tous les publics**

Développer le pass Culture pour
les publics prioritaires, en terme
d'offres et d'accessibilité



**Des jeunes
engagés**

Activer le Programme
Ambassadeurs et les autres
formes d'engagement des jeunes

Nous développons des liens étroits avec les directions de la jeunesse et les structures sociales : le pass est un objet de droit commun

Missions locales
fédération des centres sociaux
Centres informations jeunesse
ligue de l'enseignement

Jeunes : Focus sur les quartiers prioritaires

Au 31 décembre 2020, **les jeunes résidant dans des Quartiers prioritaires (QPV) représentaient ainsi 8,5 % du total des inscrits** - proportion similaire au nombre de jeunes de 18 ans résidant en QPV au niveau national.

- ▶ **L'information semble leur parvenir plus tardivement** : en moyenne, 55 jours plus tard
- ▶ **Leur attrait pour le pass est malgré tout plus fort**, leur première réservation 14 jours est réalisée plus tôt que la moyenne constatée pour le reste des utilisateurs.
- ▶ **Ils sont plus légèrement plus prompts à diversifier leurs pratiques culturelles** 28% des utilisateurs résidant dans des QPV ont effectué au moins une réservation dans trois catégories culturelles (contre 24% hors QPV.

Quartiers prioritaires - 92

Les QPV dans les Hauts-de-Seine

21 quartiers accueillant 103 000 habitants

EPT	Commune	Quartier
Boucle Nord de Seine	Asnières-sur-Seine	Hauts-d'Asnières
	Clichy	Bac d'Asnières - Beaujon
		Entrée de ville
	Colombes	Petit Colombes
	Colombes	Fossés Jean
	Gennevilliers	Les musiciens
		Agnettes
		Gresillons Voltaire I - Gabriel Peri
Gresillons Voltaire II - Gabriel Peri		
Villeneuve-la-Garenne	Les courtilles	
	AIRE 2029	
Paris Ouest La Défense	Nanterre	Université I
		Université II
		Chemin de l'île
		Petit Nanterre
		Le Parc
Vallée Sud Grand Paris	Antony	Noyer doré
	Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau
		Tertres-Cuvrons
		Cité des musiciens
Chatenay-Malabry	Cité jardins	

Source : préfecture

Pass Culture : 1 292 bénéficiaires en QPV

QPV	Nombre de bénéficiaires
Le Parc - Nanterre	177
AIRE 2029 - Villeneuve-la-Garenne	140
Hauts d'Asnières - Asnières-sur-Seine	124
Petit Colombes - Colombes	119
Fossés Jean - Colombes	94
Agnettes - Gennevilliers	90
Les Courtilles - Gennevilliers	70
Cité Jardins - Châtenay-Malabry	65
Petit Nanterre - Nanterre	64
Noyer Doré - Antony	60

1 - Éléments clés du dispositif

Pour les - de 18 ans

En 2022, le pass Culture pour les moins de 18 ans

A partir de **janvier**, le pass Culture s'ouvre aux jeunes dès 15 ans, permettant ainsi d'étendre encore plus l'accès à la culture et renforcer les pratiques culturelles en autonomie.

Outil d'accompagnement et d'autonomie, le pass Culture est appelé à trouver sa place au cœur de la vie culturelle des moins de 18 ans en encourageant leurs individualités et choix culturels personnels. Il s'inscrit également dans le **parcours d'éducation artistique et culturelle**, destiné à favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Au cœur de ce dispositif : un nouveau partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale pour l'**offre scolaire** qui vient s'inscrire en correspondance avec l'**offre individuelle** financée par le ministère de la Culture.

lien : Décret n° 2021-1453 du 6 novembre 2021 relatif à l'extension du « pass Culture » aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée

Deux volets d'un même dispositif

Le pass Culture élargi aux moins de 18 ans repose sur des offres qui entrent en complémentarité :

L'offre individuelle, destinée à accompagner le jeune dans l'autonomisation de ses goûts et de ses pratiques culturelles

- L'offre ciblée sur le profil des moins de 18 ans est mise en ligne par l'acteur culturel via son compte pass Culture Pro
- Le jeune la sélectionne via son compte pass Culture

L'offre collective (ou scolaire), destinée à renforcer son contact et ses expériences sensibles directes avec le monde de l'art et de la culture

- L'acteur culturel met l'offre scolaire en ligne via son compte pass Culture pro
- L'offre apparaît sur Adage, le professeur (ou référent EPLE) fait alors une pré-réservation sur Adage qui est ensuite validée par le chef d'établissement

La part individuelle

Pourquoi ?

- Accompagner progressivement les jeunes vers des choix individuels et autonomes.

Comment ?

- L'offre ciblée sur le profil des moins de 18 ans est mise en ligne par l'acteur culturel *via* son compte pass Culture Pro.
- Le jeune la sélectionne *via* son compte pass Culture.

Quoi ?

- L'ensemble des offres de sorties et de biens culturels éligibles aux 18 ans, en dehors des offres numériques payantes (streaming vidéo ou musical...) et des jeux vidéo.

Combien ?

- 17 ans : 30€
- 16 ans : 30€
- 15 ans : 20€

Quand ?

- 17 ans : à partir du 10 janvier 2022
- 16 ans : à partir du 20 janvier 2022
- 15 ans : à partir du 31 janvier 2022

La part collective

Pourquoi ?

La part collective du pass Culture est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs (cf. article 4-2 du décret).

Comment ?

En permettant, *via* ADAGE, de proposer aux **rédacteurs de projet** de réserver des offres collectives proposées par les acteurs culturels.

Quoi ?

Dans un premier temps uniquement des **offres datées forfaitaires (sorties ou interventions en classe)**.

Combien ?

Un **crédit virtuel** est attribué annuellement à l'EPLÉ sur la base de ses effectifs :

- 4^e et 3^e : 25€ par élève (**15 euros** au 1^{er} janvier 2022*);
- 2nde : 30€ par élève (**18 euros** au 1^{er} janvier 2022*);
- 1^{re} et T^{ale} : 20€ par élève (**12 euros** au 1^{er} janvier 2022*).

* Montants calculés au prorata de l'année scolaire en cours.

Quand ?

- **Début janvier 2022** pour tous les EPLÉ et les établissements de l'enseignement privé sous contrat.
- mars 2022 pour les établissements des ministères des Armées, de l'Agriculture et de la Mer.

La part collective

Ce qu'elle est

- un plus par rapport aux dispositifs existants : des moyens financiers importants et nouveaux ;
- un moyen supplémentaire pour atteindre l'objectif de la généralisation et du 100% EAC ;
- une opportunité d'enrichir et d'initier des projets : les offres pass Culture sont des composantes des projets pédagogiques **construits en partenariat.**

Ce qu'elle n'est pas

- un remplacement - elle ne se substitue pas aux dispositifs existants (appel à projets ADAGE, dispositifs des collectivités...)
- les offres collectives ne doivent pas être considérées comme de simples propositions commerciales. Il appartient aux professeurs d'en apprécier la qualité au regard de leur projet pédagogique.

En 2022, pour les moins de 18 ans

L'extension du pass Culture repose sur deux dispositifs qui entrent en complémentarité :

L'offre collective, destinée à renforcer leur **contact** et leurs **expériences directes** avec le monde de l'art et de la culture, accompagnés de leurs enseignants.

- Au cœur de ce dispositif : un nouveau partenariat avec le **ministère de l'Éducation nationale** pour **l'offre scolaire** qui vient s'inscrire en correspondance avec l'offre individuelle financée par le ministère de la Culture.
- Elle accroît la visibilité des structures culturelles dont les propositions sont référencées sur un même portail et accessible à tous les professeurs.
- Elle favorise le développement des projets EAC de chaque collège et lycée du territoire.

L'offre individuelle, destinée à **encourager les individualités et choix culturels personnels** des jeunes.

- En permettant à **tous les jeunes de 15, 16 et 17 ans** d'accéder à un crédit à dépenser sur l'application pass Culture
- En **construisant progressivement** des parcours **éditorialisés** et en mettant en place une **continuité avec le parcours EAC**

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

Les chiffres du pass Culture novembre 2021

National

- **779 776 jeunes bénéficiaires actifs** *sur 835 000 éligibles* (source INSEE)
- **8 885 partenaires**
- **7,6 millions de réservations**

Île-de-France

- **169 077 jeunes bénéficiaires actifs**
- **1 523 lieux partenaires**
- **1,7 million de réservations**

Hauts-de-Seine

- > **18 735 bénéficiaires actifs**
- > **170 lieux partenaires**
- > **110 426 réservations validées**
- > **1 804 869,58 € remboursés**
- > **19% des utilisateurs ont réservé dans trois catégories différentes**
- > **77 % ont effectué au moins une réservation**

Jeunesse et Culture dans le 92

- 4 EPT et 36 collectivités

Jeunesse - Education

- **18 343 jeunes éligibles au pass Culture + 18 ans chaque année**
- **91 150 jeunes éligibles au volet collectif - 18 ans (de la 4ème à la terminale)**
- **146 collèges, 107 lycées, 1 université**
- **100 Lieux ADAGE** concernés par volet collectif au premier trimestre 2022
- **deux contrats CLEA** - [Contrat Local d'Éducation Artistique) = Nanterre et Colombes
- **29 structures d'informations jeunesse**, dont 8 missions locales
- 1 carte, **le pass +**, proposée par le département

Culture

- Deux établissements nationaux
- 2 Centre dramatiques nationaux
- 2 scènes nationales
- 22 conservatoires
- 71 bibliothèques et médiathèques
- 18 musées de France
- 6 Scènes conventionnées
- 1 Pôle National Cirque : Azimut
- 4 Micro-folies
- 5 MJC
- 11 cinémas labellisés

Rayonnement

- **De grands événements** : Rock en Seine, Festival Chorus, Défense Jazz festival, Grandes heures de Sceaux
- **Vallée de la culture** et la Seine Musicale



Partenaires pass Culture dans le 92

Parmi les acteurs inscrits en novembre 2021

- 59 librairies
- 4 bibliothèques
- 40 salles de spectacle vivant
- 15 cinémas,
- 31 lieux de cours et pratiques artistiques
- 11 lieux de visite : Musées, Patrimoine, art contemporain
- 7 centres culturels

Équipements publics *des collectivités*

- Le musée des Années Trente
- Musée municipal d'Art et d'Histoire
- La Terrasse espace d'art
- Centre d'art contemporain de Malakoff
- Théâtre Victor Hugo
- Conservatoire de Levallois Perret
- Théâtre Odysée

Lieux labellisés

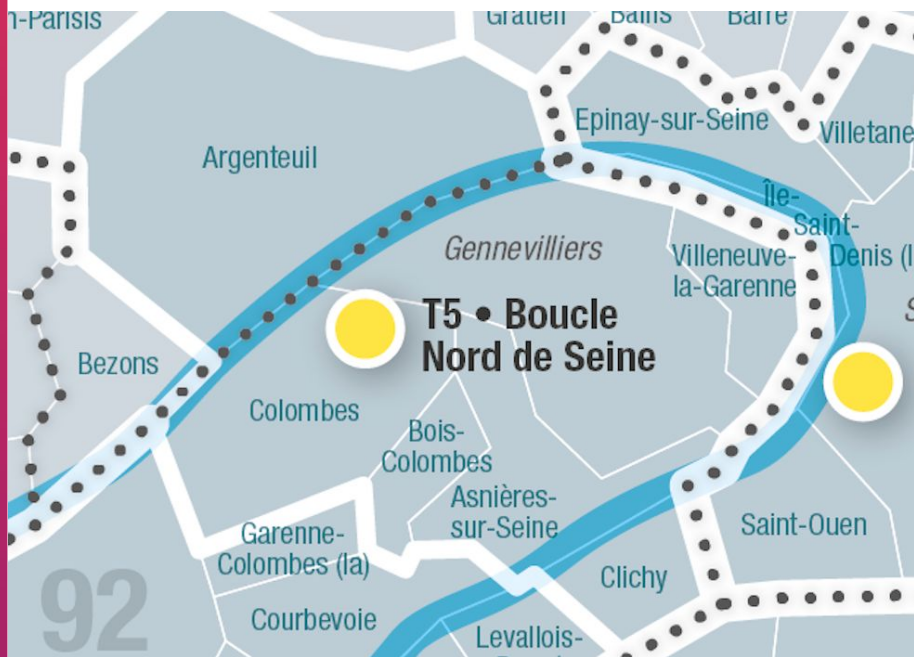
32 lieux labellisés, dont 15 proposent des offres

- Scènes nationales : Les Gémeaux et Théâtre 71
- Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes
- Conservatoire municipal Georges Gourdet
- Musée national de Céramique de Sèvres
- 6 cinémas arts et essais
- 11 librairies LIR
- 2 scènes conventionnées : Théâtre Jean Vilar à Suresnes et le Théâtre de Vanves à St Cloud

Équipements privés

- La Seine Musicale
- CGR Nanterre Coeur Université
- Rueil Musique

T5 - Boucle Nord de Seine

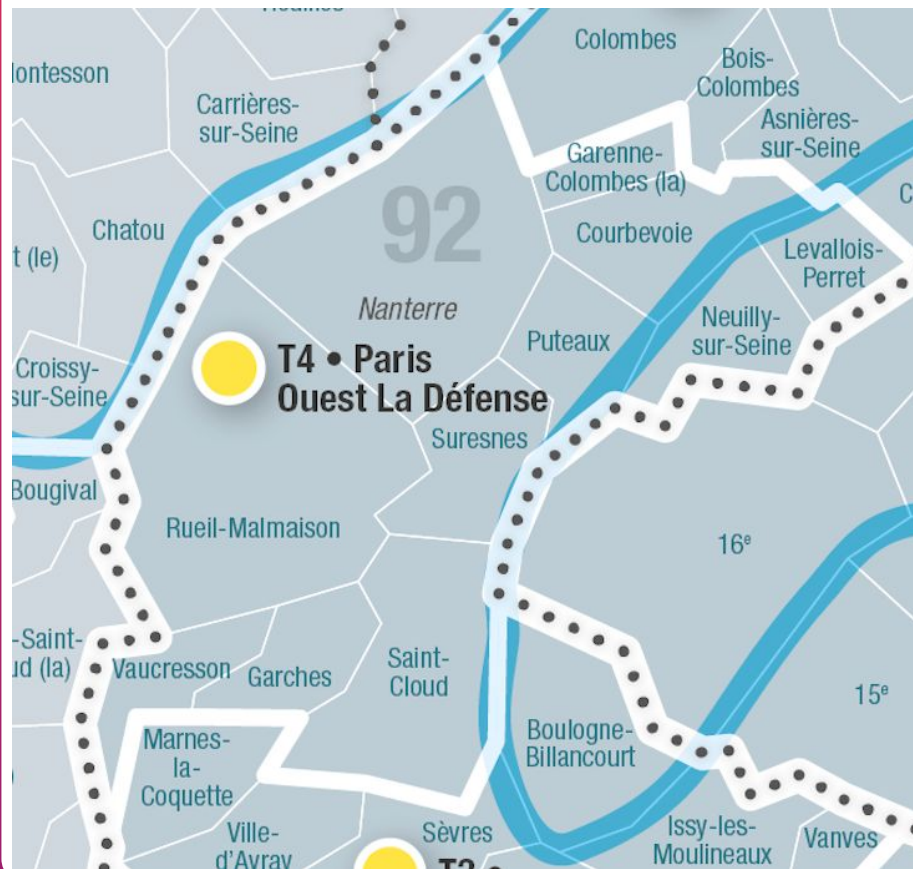


● non inscrit ● en cours ● actif

Commune - bénéficiaires du pass

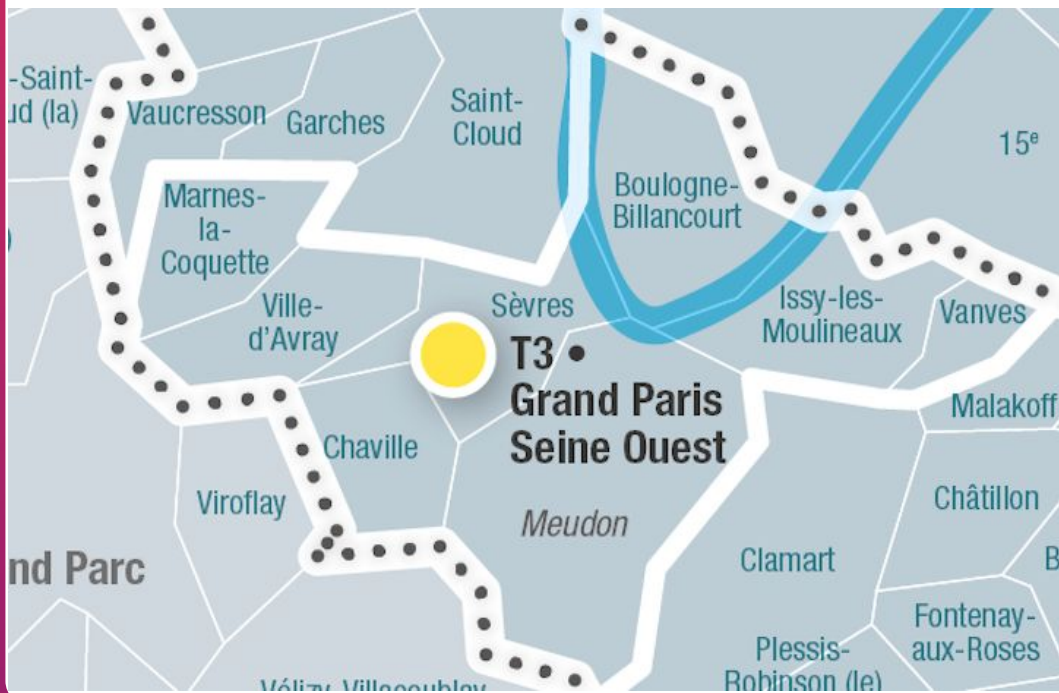
- Asnières-sur-Seine : 920
- Bois-Colombes - 376
- Clichy - 517
- Colombes - 977
- Gennevilliers - 590
- Villeneuve-la-Garenne - 294
- Argenteuil (95) - 1449 bénéficiaires

T4 - Paris Ouest la Défense



- Courbevoie - 869
- Garches - 235
- La Garenne-Colombes 309
- Levallois-Perret - 616
- Nanterre - 994
- Neuilly-sur-Seine - 774
- Puteaux - 402
- Rueil-Malmaison - 1084
- Saint-Cloud - 401
- Suresnes - 523
- Vaucresson - 366

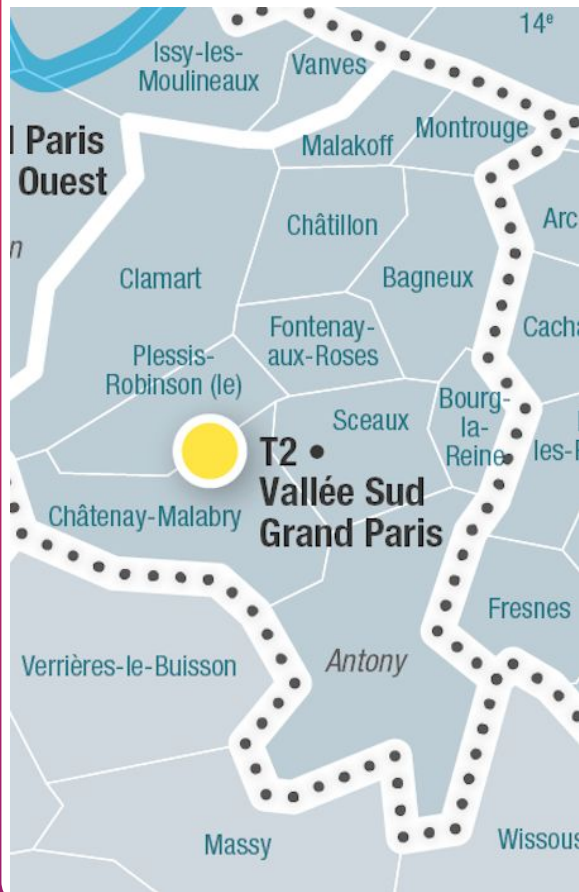
T3 - Grand Paris Seine Ouest



- Boulogne-Billancourt - 1092
- Chaville - 230
- Issy-les-Moulineaux - 787
- Marnes-la-Coquette - 25
- Meudon - 566
- Sèvres - 286
- Vanves - 360
- Ville-d'Avray - 136

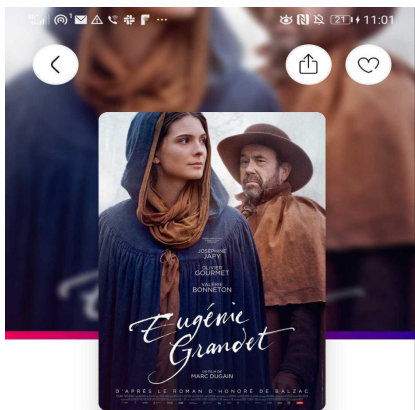
T2 - Vallée Sud

Réunion : 10 décembre



- Antony - 796
- Bagneux - 485
- Bourg-la-Reine - 263 (mars 2022)
- Châtenay-Malabry
- Châtillon
- Clamart
- Fontenay-aux-Roses
- Le Plessis-Robinson
- Malakoff - 366 (réunion : 23/11)
- Montrouge
- Sceaux

Offres dans les Hauts-de-Seine



Les 3 Pierrots, Saint-Cloud

Eugénie Grandet - VF



Cinéma

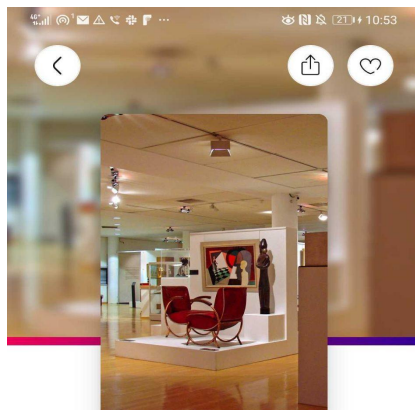


8,50 €

Felix Grandet règne en maître dans sa modeste maison de Saumur où sa femme et sa fille Eugénie, mènent une existence sans distraction. D'une avarice extraordinaire, il ne voit pas d'un bon œil les beaux partis qui se pressent pour demander la main de sa fille.

Tous les détails du film sur AlloCiné: [↗](#)...

[voir plus >](#)



Le Musée Des Années Trente, Boulogne-Billancourt

Visite libre - Musée des Années 30



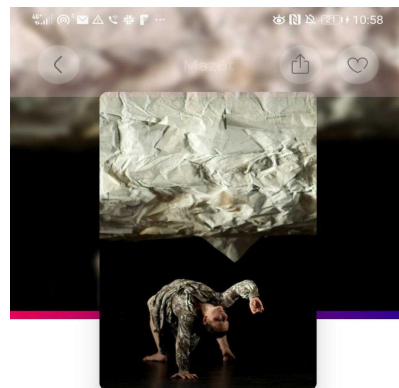
Musée, arts visuels et patrimoine



Gratuit

Consacré à la fois à la période riche et foisonnante de l'art classique et aux divers courants du réalisme de l'entre-deux-guerres, le musée des

[↗](#) **Accéder à l'offre**



Malakoff Scène Nationale, Malakoff

Mazüt



Spectacle

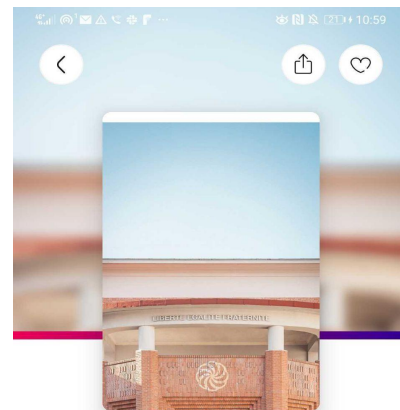


8 €

Certains mythes racontent qu'aux origines, les frontières entre les êtres n'étaient pas stables. Animaux, humains et esprits étaient encore des créatures de la métamorphose, changeant d'apparence à leur guise et partageant une langue commune.

...

[↗](#) **Accéder à la billetterie**



Théâtre De Suresnes Jean Vilar, Suresnes

Arménies Musiques de diasporas- Aram Kerovpyan, Virginia Pattie Kerovpyan



Spectacle



15 €

Dans ce concert, le métissage culturel et linguistique s'affirme dans des rythmes tantôt ébouriffants tantôt mélancoliques, des couleurs variées et une grande richesse d'instruments. Une musique

[↗](#) **Accéder à la billetterie**

[voir plus >](#)

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

S'appropriier le dispositif et valoriser sa programmation

Les structures autonomes s'inscrivent de façon autonomes sur la plateforme professionnelle.

Pour les collectivités, une démarche plus partenariale est proposée

1. **Phase décisionnaire : rendez-vous, convention et passage en délibération / décision**
2. **Inscription de la collectivité** sur la plateforme et dossier administratif via Démarches simplifiées
3. **Sélection et inscription des offres** par vos équipes, de la programmation classique aux offres exclusives
4. Communication et présentation aux **équipements culturels (associations, commerces...)** et aux **relais jeunesse**. Les collectivités sont prescripteurs des acteurs de leur territoire.
5. Préparation d'un **temps fort " lancement du pass Culture "**
6. **Lancement d'un partenariat co-construit, au service du territoire, en articulation avec les politiques existantes** : programmation spécifique associée une action de communication du pass : newsletter, page d'accueil dédiée
7. **à venir : mise à disposition régulières des données**, qui offrent une vision précise des pratiques culturelles des utilisateurs du pass, **et lettre d'information territorialisée**

Vos équipements

Conservatoires et écoles d'art
Bibliothèques et médiathèques
Théâtres
Cinémas
Centres culturels
Musées, lieux de patrimoine, espaces d'exposition
Festivals

Sont tous éligibles sur le pass. Les offres gratuites, pérennes, permettent d'être géolocalisées et repérées. Elles sont plébiscitées par les jeunes.

Vous êtes doté d'un autre dispositif de soutien à l'accès à la Culture pour les jeunes ? Nous travaillons à leur articulation et leur complémentarité, à votre demande

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

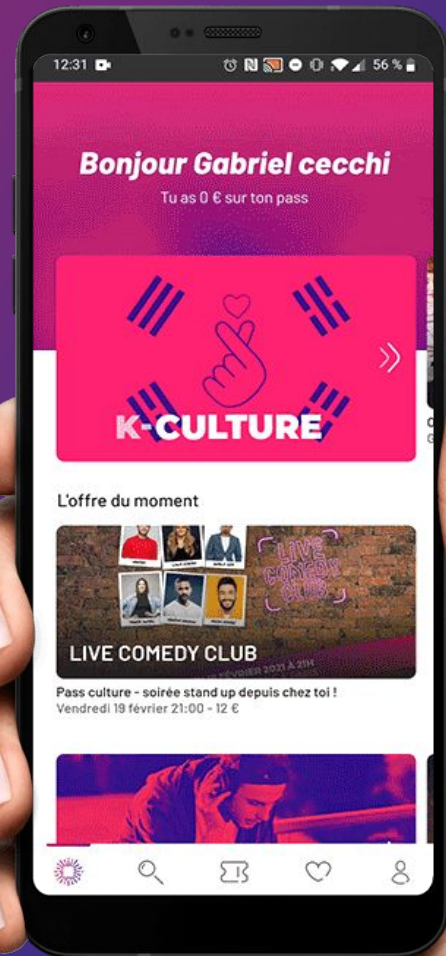
4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

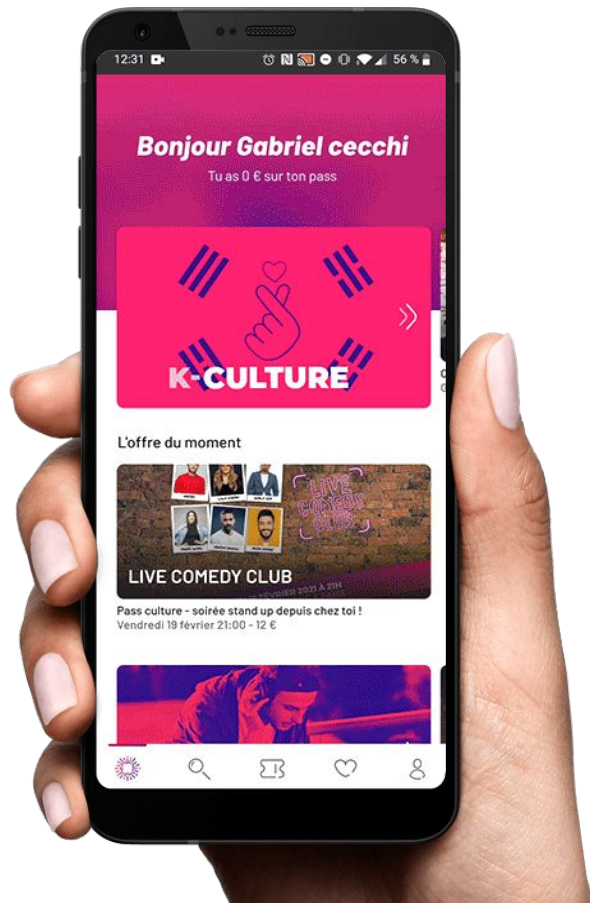
Démonstration de l'application

<https://app.passculture.beta.gouv.fr/>



L'application côté jeune

Une **application** web disponible en ligne et sur les Stores



Un outil simple à prendre en main, complet et pratique.

L'application côté jeune

Bonjour Célia
Tu as 153,10€ sur ton pass

C'est nouveau



Le Joker
Dès 12 € - Duo



L'amie prodigieuse
8,99€

Prochainement autour de toi



L'oiseau vert



SOLIDAYS

16:32 4G

Titre, artiste...

Je cherche
 **Toutes les catégories**


Où
 **Autour de moi**

Rechercher



16:33 4G


Titre, artiste...

 **Cirque** 11 km
Spectacles
Gratuit

 **Test Book** 192 km
Toutes les catégories
Gratuit

 **Dansons jusqu'en 2030** 192 km
Cinéma
33 €

 **Dormons peu soupons bien** 192 km
Jeux vidéos
14 €

 **Ravage sous un océan** 192 km
Cinéma
32 €



16:33 4G

Filter Réinitialiser

Localisation

Partout >

Catégories

Cinéma **Visites, expositions**

Musique **Spectacles**

Cours, ateliers **Livres**

Films, séries, podcasts

Presse **Jeux vidéos**

Conférences, rencontres

Instruments de musique

Type d'offre >

Afficher les 59 résultats

L'application côté jeune



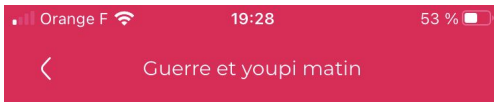
Tu dois présenter ta carte d'identité et ce code de 6 caractères pour profiter de ta réservation ! N'oublie pas que tu n'as pas le droit de le revendre ou le céder.

Ma réservation

👤 PC Test Jeune 97 HBS 1

📅 À retirer avant le 27 mai 2021

🎭 Théâtre en feu, Kourou



Tu dois présenter ta carte d'identité et ce code de 6 caractères pour profiter de ta réservation ! N'oublie pas que tu n'as pas le droit de le revendre ou le céder.

Ma réservation

👤 PC Test Jeune 97 HBS 1

📅 À retirer avant le 27 mai 2021

🎭 Théâtre en feu, Kourou

📍 Voir l'itinéraire

Modalités de retrait

Rend toi à l'événement le jour J et présente ton code ! Si tu as besoin de plus d'informations n'hésite pas à aller sur la page de détail de l'offre.

[Voir le détail de l'offre](#)

[Annuler ma réservation](#)

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

L'application côté pro : votre parcours

1

La création de votre compte pass Culture

2

La création de votre lieu et de vos offres

3

La réservation et le remboursement



Inscrire votre structure sur

<https://pro.passculture.beta.gouv.fr/accueil>



Créer votre compte professionnel

Merci de compléter les champs suivants pour créer votre compte.

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de fonctionnement avant de renseigner les champs suivants.

- [Fonctionnement du pass Culture pro](#)
- [Consulter notre centre d'aide](#)

*Champs obligatoires

Adresse e-mail*...pour se connecter et récupérer son mot de passe en cas d'oubli

nom@exemple.fr

Mot de passe*...pour se connecter

Mon mot de passe

Nom*

Mon nom

Prénom*

Mon prénom

Téléphone*...utilisé uniquement par l'équipe du pass Culture

Mon numéro de téléphone

SIREN*...de la structure que vous représentez

123 456 789

J'accepte d'être contacté par e-mail pour donner mon avis sur le pass Culture*

En cliquant sur Créer mon compte, vous acceptez nos [Conditions Générales d'Utilisation](#) ainsi que notre [Charte des Données Personnelles](#). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, ou répondre à toute autre question, [contactez notre support](#).

J'ai déjà un compte

Créer mon compte

Espace pro

pro



Accueil



Guichet



Offres



Réservations



Remboursements



Bienvenue dans l'espace acteurs culturels

Structures

Profil et aide

COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET



Masquer



Modifier

Informations pratiques

Siren : 219200441

Désignation : COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET

Siège social : PLACE DE LA REPUBLIQUE92300 LEVALLOIS-PERRET



Galerie d'art



Afficher



Modifier



Hôtel de Ville



Afficher



Modifier



L'Escale



Afficher



Modifier

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Déploiement dans les Hauts-de-Seine

3 - Les collectivités et le pass Culture

4 - Démonstration de l'application

5 - L'application côté pro

6 - Vos ressources

Liens utiles

[Site : pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

[Plateforme pro](#)

[Tutoriels et documentation](#)

[CGU utilisateurs](#) & [CGU professionnels](#)

[Téléchargement de l'application](#)

[Web-application](#)

[Kit de communication & Kit social](#)

[Commande de flyers et affiches](#)



Points de contact

iledefrance@passculture.app

support-pro@passculture.app

Juliette Marchandise-Franquet

Responsable du développement territorial

juliette.marchandise@passculture.app

07 85 96 07 29

Auriane Pichard

Chargée des collectivités et des territoires

auriane.pichard@passculture.app

06 31 59 17 24

Sessions d'informations hebdomadaires

Tous les jeudis

- 11h - collectivités
- 14h - équipements culturels

inscriptions :

<https://passculture.typeform.com/to/TBn0Utnx>

Laurène Taravella

Chargée des contenus et des partenariats

laurene.taravella@passculture.app

06 45 69 07 71

Marine Gauvin

Chargée de développement pass -18 ans et EAC

marine.gauvin@passculture.app

07 85 63 88 80

Merci

